

Commune / lieu:	Renan	Relevé consécutif No	4
Placette témoin No:	BE49	Date dernier relevé consécutif.:	16.04.2018
Personne compétente:	Pierre-Yves Vuilleumier	Date relevé consécutif actuel:	en 2019

1. Situation initiale

Un changement important peut-il être constaté sur la placette témoin depuis le dernier relevé? oui (nouveau relevé avec Form. 2) en avril 2013 non (relevé consécutif traditionnel avec Form. 6)

2. Aspect

Par rapport au dernier relevé, une modification est intervenue sur la surface, à savoir: (faire esquisse au verso si localisable)

Par rapport aux relevés précédents, les changements sont manifestes. Le rajeunissement s'installe. Les jeunes arbres déjà présent lors de l'éclaircie ont vraiment gagnés en vitalité. Les bois en travers sont toujours présents avec beaucoup de mousse. Le démarrage de la jeune forêt est tellement visible qu'il sera probablement difficile à l'avenir de faire des photos à l'emplacement no 5... Il faut rappeler que ce bas de côte à un indice de fertilité intéressant avec un sol assez profond. Il n'y a pas eu de châblis à signaler sur cette surface depuis la coupe de bois 2009.

Les modifications ont une influence sur les buts poursuivis par la placette témoin, à savoir:

Coupe de bois 2009 et sa mise en lumière. Le but fixé sera probablement atteint assez facilement, la jeune forêt se développe très favorablement.

La surface a été touchée par un événement naturel

Événement: Chaleur et sec Date Ces dernière années

Conséquences

Les alentours proches de la surface ont été touchés par un événement naturel

Événement: Date

Conséquences

3. Mesures de routine effectuées

4. Remarques, constatations particulières

prise de nouvelles photos (emplacement?)

nouv. marquage des emplacem. photos

Rafraichissement des points photos

nouveau marquage des limites

Rafraichissement des limites et surface transmise à Jeremy Zürcher

autres mesures de routine

Inventaire 3 en 2019 par étudiants de la HAFL

5. Notice pour le prochain relevé consécutif

- A suivre l'évolution du développement du rajeunissement, du développement des cimes des jeunes arbres, la décomposition des branches et la résistance des bois mis en travers de la côte.

- Des imprécisions ont été constatées sur les coordonnées de cette surface. Sans modifier l'emplacement de la placette témoin sur le terrain, la prochaine fois il faudra adapter les coord.de la placettes sur le plan (éventuel. redessiner la placette sur le papier).

Lieu, date:

Mont-Soleil, le 02 décembre 2020

Personne compétente:

Pierre-Yves Vuilleumier

NaiS / Form. 6 / canton de Berne		Relevés consécutifs concept placettes témoins canton BE - verso	
Commune / lieu:	Renan	Relevé consécutif No	4
Placette témoin No:	BE49	Date dernier relevé consécutif.:	16.04.2018
Personne compétente:	Pierre-Yves Vuilleumier	Date relevé consécutif actuel:	en 2019

Esquisse de la situation: (noter les modifications constatées sur la surface)

Photos emplacement no 5 prise le 16 avril 2018



Checkliste: quand est-il nécessaire de procéder à un nouveau relevé de la placette ?

en général: l'état et / ou le développement ont tellement changé que le form. 2 doit être corrigé.

les points suivants peuvent être des motifs pour un nouveau relevé avec form. 2 :

- changements nettement visibles dans le peuplement, p. ex. tempête (>20% des arbres sont renversés)
- gros dégâts dus au bris de neige
- le développement attendu de la surface a changé du tout au tout
- gros dégâts d'abrouissement dus au gibier (p. ex. régénération du sapin fortement menacée)
- gros dégâts dus aux chutes de pierres
- la surface ou une partie de celle-ci a été fortement modifiée par un glissement
- forte attaque de bostryches
- une mesure forestière a été effectuée (p. ex. coupe, soins, plantations)
- l'image du peuplement a fortement changé
- la fonction forestière a changé
- un changement intervenu a considérablement influencé le but poursuivi
- la composition des essences s'est considérablement modifiée (événement naturel, coupe, plantations)